Entitat Urbanística Col.Laboradora
de Conservación Planes del Reí
43891 Las Planas del Rey-Pratdip
Tel/Fax : 977 56 60 20
Movil : 637 78 68 48

Compte-rendu de la réunion
Du Conseil Recteur du 16 avril 2009

Liste de présence :

Ch. Peuman
F. Zuccheretti
L. Bonhiver
E. Planet
N. Ibron
G. Durant
M. Laloyaux

O. Serrano Représentant de la Mairie

I Lecture et approbation de la réunion préparatoire du 25 mars 2009

M. O. Serrano prend la parole concernant le point 4 de la réunion précédente et explique au Conseil Recteur qu'il avait compris de cette réunion (24FEB2009) qu'il était évincé du CR. A ce moment là il avait demandé s'il pouvait quitter la réunion et on lui avait répondu affirmativement. De son point de vue le CR n'avait pas demandé son remplacement par JM. Rovira. C'est pourquoi M. O. Serrano est en désaccord aujourd'hui avec les affirmations de tous les membres du CR présents.
Il souligne par ailleurs qu'il n'a pas le droit de vote.
Le Président Ch. Peuman confirme qu'il y a eu une mauvaise compréhension de M. Serrano car ce n'est pas ce que le compte-rendu de la réunion du 24 février 2009 indique.

M. O. Serrano conteste ces affirmations.
Nous en sommes au point mort : **c'est sa parole contre notre parole !**
Le Conseil Recteur confirme à l'unanimité le vote du 24 février 2009.

M.O. Serrano demande l'enregistrement de la réunion du 24 février 2009.

Le Président Ch. Peuman informe M. Serrano que suite à l'installation du nouvel appareil de la mégaphonie cet enregistreur est hors service et que de plus il ne garde les données qu'un mois avant de recommencer à zéro.

M. Durant demande à M. Serrano s'il il se considère comme représentant de Planas auprès de la Mairie ou plutôt comme représentant de la Mairie auprès de Planas ?
Quels intérêts défend t'il ?
M. Serrano répond qu'il défend les intérêts de la Mairie.

II Problèmes Internes

A ce point de la réunion le CR a passé en revue tous les points qui ont été discutés ces derniers mois et le Président s'est efforcé d'y apporter des réponses :

1. **Facture Mestral**.
Mestral prétend avoir réalisé les travaux tels qu'on les lui avait demandés.
Par ailleurs il n'y a pas de garantie décennale.
Donc il demande le règlement de cette facture de 21.000 Euros.
L'avocat demande une expertise qui sera faite par Toni Mirales, expert, pour constater les défauts de constructions. Il n'en reste pas moins que ce mur doit être réparé avant les vacances d'été.

2. **Eclairage public.**
La facture totale pour remettre l'éclairage public dans chaque rue après la tempête s'élèvera à plus ou moins 20 000 Euros. L'éclairage public étant une obligation nous ferons effectuer ces travaux dès que possible. Planas ne possédant pas de station météo nous ne pouvons prouver la force du vent qui a soufflé sur Planas lors de la tempête. Ce que faisant les assurances ne prendront pas à leur charge les frais mentionnés ci-dessus car Planas n'a pas été déclaré « zone sinistrée » contrairement aux affirmations faites par le Maire de Pratdip à la télévision dans les jours qui ont suivi la tempête.
En conséquence nous demandons, par écrit, l'installation d'une station météo sur le site de Planas qui se trouve dans une zone fréquemment sujette aux intempéries violentes.

Voté à l'unanimité des personnes présentes.

3**. Assurances.**
Concernant le remboursement des factures liées à la tempête et qui ont été soumises à l'assurance Allianz, celle-ci nous informe que leurs montants dépassent le plafond de la somme assurée. Par conséquent Allianz paiera une partie des dégâts mais ne renouvellera pas notre contrat d'assurance.

4. **Caméras de vigilance.**
M. O. Serrano nous informe que l'accord nous a été donné pour leur installation et que ce travail nous incombe en respectant les normes et les lois en vigueur.

5. **Mégaphonie.**
Un appareil a déjà été installé dans le bureau de l'Entité par le plan PENTA qui doit également installer les poteaux et haut-parleurs dans différents endroits de Planas.
M.O. Serrano nous informe que ceci doit intervenir courant 2009. Nous estimons préférable de faire une relance par écrit au PENTA.

6. **Le courrier distribué par le Correos.**
Une étude est en cours par le Correos pour connaître le coût de cette opération et pour s'assurer que chaque parcelle possède bien une boîte aux lettres. Nous attendons un mois avant de relancer la poste par lettre recommandée.

7. **Plaques des rues.**
Pour que la distribution du courrier puisse se faire sans problème il est impératif que **chaque rue** possède une plaque à son nom. Le Président s'engage à ce que ce soit fait d'ici un mois.

8**. Piscine.**
La Mairie de Pratdip refusant dorénavant de s'occuper des problèmes de Planas c'est à l'Entité qu'il appartiendra dorénavant de s'occuper de la gestion de la piscine. Le Président nous informe que le coût d'une personne spécialisée pour la surveillance de la piscine coûtera aux environs de 3000 Euros

par mois. A ces frais s'ajouteront ceux de l'entretien de la piscine, nettoyage, produits etc… dont le coût n'a pas encore été chiffré. Ce problème sera étudié rapidement par le CR pour une décision à la prochaine réunion.

9**. POUM. (Plan d'urbanisation)**
Le nouveau POUM n'a pas encore été approuvé par la Generalitat. Nous ne savons donc pas si des permis de construire continueront à être donnés dans Planas.
M. O. Serrano: "*falta poco tiempo por la response definitiva de la Generalitat.*"
Nous devrons prendre connaissance du POUM dès sa publication pour pouvoir contester certains points le cas échéant. Par ailleurs la Convention que nous devions signer en avril ne pourra l'être qu'après l'approbation du nouveau POUM.

10. **Déchetterie.**
La déchetterie se trouve dans un état lamentable qui va à l'encontre de toutes les lois de propreté et de salubrité publiques. La Maire attend les numéros de compte des propriétaires pour prendre en charge le ramassage des ordures et demande également une décision de justice bien qu'à notre avis celle-ci ait été donnée en janvier 2008 par le Tribunal de Barcelone.
Mme N. Ibron : conseille de prendre contact avec les Ecologistes de la région ainsi qu'avec la Télévision Locale pour informer le public de la situation dégradée que nous connaissons à Planas.

11. **Remplacement du trésorier.**
Nous demanderons au Gestor d'occuper cette fonction aussi longtemps que nécessaire.

12. **Topographie.**
La topographie de chaque terrain sera faite par la Mairie aux frais des propriétaires.

13. **Réunion du 21 mars à Pratdip**
Une réunion d'une cinquantaine de propriétaires s'est tenue à Pratdip le 21 mars pour protester contre la gestion actuelle de Planas par le CR en place. Interrogé à ce sujet M. O. Serrano affirme qu'il n'en était pas l'instigateur mais simple spectateur. On lui aurait seulement demandé de louer une salle à Pratdip. Ceci va à l'encontre des dires de certaines personnes présentes qui prétendent que M. Serrano était à la table présidentielle!

14**. Ramassage des ordures végétales.**
M. Parreu confirme que le ramassage des ordures végétales se fera bien le lundi.

15. **Femme de ménage.**
Il s'avère difficile de trouver une femme de ménage qui accepte de travailler autrement « qu'au noir » c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas pu jusqu'ici trouver une personne pour faire le ménage du bureau de l'Entité.

La réunion a commencé à 17h00 et s'est terminée à 19h45.

Le Secrétaire Evelyne Planet

A la fin de la réunion un incident a opposé M. O. Serrano et le Président, le premier ne voulant pas rendre au second le compte-rendu (non-officiel) de la réunion préparatoire du 25 mars qui était en fait un brouillon et qui lui avait été prêté pendant la réunion. Celui-ci fut finalement rendu au Président.